

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004062400039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Assainissement Collectif Régie
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'APT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : COM COM PAYS APT LUBERON -ASSAINISSEMENT REGIE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	40
A3.2 - Etalement des provisions	41
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	48

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture 084-200040624-20220414-2022-57-BF Date de télétransmission : 28/04/2022 Date de réception préfecture : 28/04/2022
--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 162 753,00	3 888 623,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 274 130,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 162 753,00	5 162 753,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 470 238,48	2 585 897,35
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 234 376,52	1 080 419,65
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 338 298,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 704 615,00	5 004 615,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		9 867 368,00	10 167 368,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 108 445,00	0,00	967 249,00	967 249,00	967 249,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	834 230,00	0,00	873 830,00	873 830,00	873 830,00
014	Atténuations de produits	240 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 826,00	0,00	22 979,00	22 979,00	22 979,00
Total des dépenses de gestion des services		2 193 501,00	0,00	2 094 058,00	2 094 058,00	2 094 058,00
66	Charges financières	47 607,00	0,00	43 461,00	43 461,00	43 461,00
67	Charges exceptionnelles	62 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	51 891,00		393 000,00	393 000,00	393 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	120 000,00		191 000,00	191 000,00	191 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 474 999,00	0,00	2 769 519,00	2 769 519,00	2 769 519,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	635 829,00		1 584 495,00	1 584 495,00	1 584 495,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	785 626,00		808 739,00	808 739,00	808 739,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 421 455,00		2 393 234,00	2 393 234,00	2 393 234,00
TOTAL		3 896 454,00	0,00	5 162 753,00	5 162 753,00	5 162 753,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 162 753,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 412 000,00	0,00	3 464 200,00	3 464 200,00	3 464 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 445 000,00	0,00	3 497 200,00	3 497 200,00	3 497 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	17 794,00	17 794,00	17 794,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	10 326,00		22 979,00	22 979,00	22 979,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 455 426,00	0,00	3 537 973,00	3 537 973,00	3 537 973,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	308 671,00		350 650,00	350 650,00	350 650,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		308 671,00		350 650,00	350 650,00	350 650,00
TOTAL		3 764 097,00	0,00	3 888 623,00	3 888 623,00	3 888 623,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 274 130,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 162 753,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 042 584,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	239 006,50	74 120,80	28 500,48	28 500,48	102 621,28
21	Immobilisations corporelles	325 782,61	8 623,12	276 100,00	276 100,00	284 723,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 500 993,63	2 151 632,60	1 397 000,00	1 397 000,00	3 548 632,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 065 782,74	2 234 376,52	1 701 600,48	1 701 600,48	3 935 977,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	299 100,00	0,00	268 275,00	268 275,00	268 275,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	168 518,26		122 313,00	122 313,00	122 313,00
Total des dépenses financières		467 618,26	0,00	390 588,00	390 588,00	390 588,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 533 401,00	2 234 376,52	2 092 188,48	2 092 188,48	4 326 565,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	308 671,00		350 650,00	350 650,00	350 650,00
041	Opérations patrimoniales (4)	145 030,00		27 400,00	27 400,00	27 400,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		453 701,00		378 050,00	378 050,00	378 050,00
TOTAL		6 987 102,00	2 234 376,52	2 470 238,48	2 470 238,48	4 704 615,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 704 615,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 592 369,00	1 080 419,65	165 263,35	165 263,35	1 245 683,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 592 369,00	1 080 419,65	165 263,35	165 263,35	1 245 683,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 592 369,00	1 080 419,65	165 263,35	165 263,35	1 245 683,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	635 829,00		1 584 495,00	1 584 495,00	1 584 495,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	785 626,00		808 739,00	808 739,00	808 739,00
041	Opérations patrimoniales (4)	145 030,00		27 400,00	27 400,00	27 400,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 566 485,00		2 420 634,00	2 420 634,00	2 420 634,00
TOTAL		5 158 854,00	1 080 419,65	2 585 897,35	2 585 897,35	3 666 317,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 338 298,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 004 615,00
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
084-20040624-20220414-2022-87-81
MISE EN LIGNE
Date de réception préfecture : 2022/04/20

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

2 042 584,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture 084-200040624-20220414-2022-57-BF Date de télétransmission : 28/04/2022 Date de réception préfecture : 28/04/2022
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	967 249,00		967 249,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	873 830,00		873 830,00
014	Atténuations de produits	230 000,00		230 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 979,00		22 979,00
66	Charges financières	43 461,00	0,00	43 461,00
67	Charges exceptionnelles	48 000,00	0,00	48 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	393 000,00	808 739,00	1 201 739,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	191 000,00		191 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 584 495,00	1 584 495,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 769 519,00	2 393 234,00	5 162 753,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 162 753,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	350 650,00	350 650,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	268 275,00	0,00	268 275,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	102 621,28	0,00	102 621,28
21	Immobilisations corporelles (6)	284 723,12	0,00	284 723,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 548 632,60	27 400,00	3 576 032,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	122 313,00		122 313,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 326 565,00	378 050,00	4 704 615,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 704 615,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 464 200,00		3 464 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 794,00	350 650,00	368 444,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	22 979,00	0,00	22 979,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 537 973,00	350 650,00	3 888 623,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 274 130,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 162 753,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 245 683,00	0,00	1 245 683,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	27 400,00	27 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		808 739,00	808 739,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 584 495,00	1 584 495,00
Recettes d'investissement – Total		1 245 683,00	2 420 634,00	3 666 317,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 338 298,00
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 004 615,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 108 445,00	967 249,00	967 249,00
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60224	Fournitures de magasin	10 000,00	13 000,00	13 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	540 000,00	350 000,00	350 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	65 000,00	110 000,00	110 000,00
6062	Produits de traitement	0,00	58 000,00	58 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipet	22 200,00	15 200,00	15 200,00
6066	Carburants	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 500,00	2 000,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	90 000,00	80 000,00	80 000,00
6132	Locations immobilières	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6135	Locations mobilières	3 800,00	9 000,00	9 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	11 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	175 000,00	177 000,00	177 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	75 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 500,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	16 500,00	16 500,00
6156	Maintenance	1 500,00	5 700,00	5 700,00
6161	Multirisques	1 710,00	1 400,00	1 400,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	0,00	400,00	400,00
6168	Autres	3 470,00	1 850,00	1 850,00
618	Divers	1 000,00	3 050,00	3 050,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 300,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	300,00	300,00	300,00
6241	Transports sur achats	300,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	400,00	400,00
6256	Missions	50,00	50,00	50,00
6257	Réceptions	800,00	700,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	800,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	15 500,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	2 600,00	2 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 600,00	4 600,00
6287	Remboursements de frais	915,00	695,00	695,00
6288	Autres	5 000,00	12 004,00	12 004,00
63512	Taxes foncières	800,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	834 230,00	873 830,00	873 830,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	60 000,00	30 000,00	30 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 600,00	2 300,00	2 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00	1 000,00	1 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 400,00	3 800,00	3 800,00
6411	Salaires, appointements, commissions	512 500,00	585 000,00	585 000,00
6413	Primes et gratifications	9 100,00	11 000,00	11 000,00
6415	Supplément familial	30,00	30,00	30,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	161 000,00	177 000,00	177 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 000,00	38 000,00	38 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 900,00	4 000,00	4 000,00
648	Autres charges de personnel	3 700,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits (7)	240 000,00	230 000,00	230 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	240 000,00	230 000,00	230 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 826,00	22 979,00	22 979,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 000,00	14 022,00	14 022,00
6542	Créances éteintes	1 326,00	8 957,00	8 957,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 193 501,00	2 094 058,00	2 094 058,00
66	Charges financières (b) (8)	47 607,00	43 461,00	43 461,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 310,00	44 896,00	44 896,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 703,00	-1 435,00	-1 435,00
67	Charges exceptionnelles (c)	62 000,00	48 000,00	48 000,00

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception en préfecture : 28/04/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 000,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	12 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	51 891,00	393 000,00	393 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	1 891,00	7 700,00	7 700,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	50 000,00	385 300,00	385 300,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	120 000,00	191 000,00	191 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 474 999,00	2 769 519,00	2 769 519,00
023	Virement à la section d'investissement	635 829,00	1 584 495,00	1 584 495,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	785 626,00	808 739,00	808 739,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	785 626,00	808 739,00	808 739,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 421 455,00	2 393 234,00	2 393 234,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 421 455,00	2 393 234,00	2 393 234,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 896 454,00	5 162 753,00	5 162 753,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 162 753,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	11 074,61
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 509,61
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 435,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
64198	Autres remboursements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 412 000,00	3 464 200,00	3 464 200,00
704	Travaux	90 000,00	80 000,00	80 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70613	Participations assainissement collectif	150 000,00	180 000,00	180 000,00
7068	Autres prestations de services	1 000,00	25 000,00	25 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	115 000,00	118 000,00	118 000,00
7087	Remboursement de frais	26 000,00	31 200,00	31 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	30 000,00	30 000,00
741	Primes d'épuration	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 445 000,00	3 497 200,00	3 497 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100,00	17 794,00	17 794,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	17 794,00	17 794,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	10 326,00	22 979,00	22 979,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	10 326,00	22 979,00	22 979,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 455 426,00	3 537 973,00	3 537 973,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	308 671,00	350 650,00	350 650,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	308 641,00	350 650,00	350 650,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	30,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		308 671,00	350 650,00	350 650,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 764 097,00	3 888 623,00	3 888 623,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 274 130,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 162 753,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	239 006,50	28 500,48	28 500,48
2031	Frais d'études	212 306,50	3 500,48	3 500,48
2051	Concessions et droits assimilés	26 700,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	325 782,61	276 100,00	276 100,00
2111	Terrains nus	16 000,00	13 000,00	13 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	70 000,00	50 000,00	50 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	108 294,59	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	72 212,00	80 000,00	80 000,00
2155	Outillage industriel	1 000,00	27 000,00	27 000,00
21562	Service d'assainissement	2 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	52 000,00	100 000,00	100 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 920,00	5 100,00	5 100,00
2184	Mobilier	356,02	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 500 993,63	1 397 000,00	1 397 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 425 993,63	1 332 000,00	1 332 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	75 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 065 782,74	1 701 600,48	1 701 600,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	299 100,00	268 275,00	268 275,00
1641	Emprunts en euros	299 100,00	268 275,00	268 275,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	168 518,26	122 313,00	122 313,00
Total des dépenses financières		467 618,26	390 588,00	390 588,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 533 401,00	2 092 188,48	2 092 188,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	308 671,00	350 650,00	350 650,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	308 671,00	350 650,00	350 650,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	152 190,00	192 970,00	192 970,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 563,00	5 563,00	5 563,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	18 065,00	18 281,00	18 281,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	83 771,00	81 527,00	81 527,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 342,00	3 342,00	3 342,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	4 700,00	4 700,00	4 700,00
13918	Autres subventions d'équipement	41 010,00	44 267,00	44 267,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	30,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	145 030,00	27 400,00	27 400,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	110 000,00	27 400,00	27 400,00
238	Avances commandes immo. incorp.	35 030,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		453 701,00	378 050,00	378 050,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 987 102,00	2 470 238,48	2 470 238,48

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 234 376,52
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 704 615,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 592 369,00	165 263,35	165 263,35
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 044 653,50	157 500,35	157 500,35
13118	Autres Subv. Équipt Etat	15 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	532 715,50	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	7 763,00	7 763,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 592 369,00	165 263,35	165 263,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 592 369,00	165 263,35	165 263,35
021	Virement de la section d'exploitation	635 829,00	1 584 495,00	1 584 495,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	785 626,00	808 739,00	808 739,00
28031	Frais d'études	11 233,00	12 144,00	12 144,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 542,00	2 369,00	2 369,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 471,00	1 471,00	1 471,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 917,00	1 917,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 812,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	19 940,00	19 700,00	19 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	145 224,00	145 224,00
281532	Réseaux d'assainissement	167 218,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	744,00	744,00	744,00
28155	Outillage industriel	2 227,00	2 227,00	2 227,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	62 035,00	62 035,00
281562	Service d'assainissement	19 390,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	774,00	774,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	592,00	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	182,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	46 668,00	46 668,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	42 102,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	485 812,00	485 812,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	55 847,00	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	411 486,00	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	1 297,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	378,00	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	20 827,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	21 470,00	21 470,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	20 275,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 210,00	1 210,00	1 210,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 479,00	4 014,00	4 014,00
28184	Mobilier	452,00	728,00	728,00
28188	Autres	922,00	232,00	232,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 421 455,00	2 393 234,00	2 393 234,00
041	Opérations patrimoniales (8)	145 030,00	27 400,00	27 400,00
238	Avances commandes immo. incorp.	145 030,00	27 400,00	27 400,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 566 485,00	2 420 634,00	2 420 634,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 158 854,00	2 585 897,35	2 585 897,35

Accusé de réception en préfecture
 801-2022-10001-2022-11-2022-57-DF
 Date de télétransmission : 28/04/2022
 Date de réception préfecture : 28/04/2022

RESTES A REALISER N-1 (9) 1 080 419,65

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			1 338 298,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 004 615,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS SUR LES STEP

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : STEP CERESTE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 7 763,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 763,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	7 763,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	7 763,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS RESEAUX

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 133 500,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,48
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,48
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 102 789,15	d 0,00
13	Subventions d'investissement	102 789,15	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	102 789,15	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 711,33
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 132 (1)
LIBELLE : ST-SATURNIN - CHEMIN DE ST-ROCH

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 18 188,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	18 188,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	18 188,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	18 188,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 136 (1)
LIBELLE : PROGR. TRAVAUX 2016-2018

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 161 201,94	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	159 201,94	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	159 201,94	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 169 290,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	169 290,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	138 317,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	30 973,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	8 088,06
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 138 (1)
LIBELLE : SCHEMAS DIRECTEURS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 74 120,80	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	74 120,80	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	74 120,80	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 59 750,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	59 750,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	59 750,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 370,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : RENOUV RESEAU SUIVANT PROG. ECONOMIE D'EAU

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture 084-200040624-20220414-2022-57-BF Date de télétransmission : 28/04/2022 Date de réception préfecture : 28/04/2022
--

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 140 (1)
LIBELLE : REHABILITATION STEP RUSTREL VILLAGE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 141 (1)
LIBELLE : TRAVAUX INFRASTRUCTURE 2021-2024

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 265 633,20	0,00	b 0,00	b 395 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 265 633,20	0,00	0,00	395 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 265 633,20	0,00	0,00	395 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 157 500,35
13	Subventions d'investissement	0,00	157 500,35
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	157 500,35
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 503 132,85
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : PLACE G. PERI / RUE DR GROS APT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 44 537,50	d 0,00
13	Subventions d'investissement	44 537,50	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	44 537,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	44 537,50
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 143 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION STEP MURS LES BEYLONS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 16 365,01	0,00	b 0,00	b 513 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	16 365,01	0,00	0,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	16 365,01	0,00	0,00	500 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-529 365,01
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : RENUOV. RESEAUX ZI BOURGUIGNONS - APT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 848,00	0,00	b 0,00	b 234 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 848,00	0,00	0,00	234 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 848,00	0,00	0,00	234 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 85 094,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	85 094,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	85 094,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 754,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : RENUOV RESEAUX APT PLACE J. JAURES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 156 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	156 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	156 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-156 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : APT- REHABILITATION STEP LE CHENE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 708 584,45	0,00	b 0,00	b 47 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	708 584,45	0,00	0,00	47 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	708 584,45	0,00	0,00	47 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 600 771,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	600 771,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	436 670,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	164 101,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-154 813,45
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 150 941,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 150 941,00									
00000005504	SOCIETE GENERALE CAISSE D'EPARGNE PROVENC CAISSE D'EPARGNE PROVENC CAISSE D'EPARGNE PROVENC	01/11/2013	2013-12-06	15/12/2014	31 500,00	F		4,010	4,010	EURO	A	C	N	A-1
00001021615		22/09/2016	2016-11-24	15/05/2017	1 000 000,00	F		1,270	1,270	EURO	S	X Autres	N	A-1
00002582444		15/10/2020	2020-10-15	15/02/2021	2 000 000,00	F		0,580	0,580	EURO	T	C	N	A-1
2736685		15/10/2020	2020-11-16	16/02/2021	2 000 000,00	F	Euribor 3 mois	0,380	0,380	EURO	T	X Autres	N	A-1
A2908094		25/01/2009	2009-04-25	25/04/2009	107 000,00	F		5,010	5,010	EURO	A	C	N	A-1
AB035791		01/11/2004	2004-11-25	25/11/2004	394 041,00	F		4,900	4,900	EURO	A	C	N	A-1
AB067969		20/10/2006	2006-10-20	25/07/2007	150 000,00	F		4,120	4,120	EURO	S	X Autres	N	A-1
C1L33R015PR		30/11/2007	2007-12-04	25/05/2008	36 400,00	F		4,750	4,750	EURO	A	C	N	A-1
C1L33U011PR		01/11/2007	2007-11-25	25/05/2008	82 000,00	F		4,850	4,850	EURO	A	P	N	A-1
MIN24299EUR/0253968/001		30/11/2006	2007-12-01	01/04/2007	350 000,00	F		4,230	4,230	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

Assainissement Collectif Régie - COM COM PAYS APT LUBERON -ASSAINISSEMENT REGIE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 150 941,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 975 894,07					266 204,97	44 130,70	0,00	11 073,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 975 894,07					266 204,97	44 130,70	0,00	11 073,62
0000005504	N	0,00	A-1	17 010,27	7,00	F		4,010	2 153,02	682,11	0,00	26,48
00001021615	N	0,00	A-1	750 000,00	15,00	F		1,270	50 000,00	9 366,25	0,00	1 135,94
00002582444	N	0,00	A-1	1 933 333,32	29,00	F		0,580	66 666,68	11 068,33	0,00	1 383,41
2736685	N	0,00	A-1	1 920 000,00	24,00	F	Euribor 3 mois	0,380	80 000,00	7 281,43	0,00	893,42
A2908094	N	0,00	A-1	19 178,27	2,00	F		5,010	9 354,76	960,83	0,00	336,25
AB035791	N	0,00	A-1	57 696,03	2,00	F		4,900	28 158,10	2 827,11	0,00	144,73
AB067969	N	0,00	A-1	54 046,32	5,50	F		4,120	8 946,97	2 135,49	0,00	805,18
C1L33R015PR	N	0,00	A-1	3 216,84	1,00	F		4,750	3 216,88	152,79	0,00	0,00
C1L33U011PR	N	0,00	A-1	46 871,08	11,00	F		4,850	3 325,15	2 273,24	0,00	1 267,18
MIN24299EUR/0253968/001	N	0,00	A-1	174 541,94	10,00	F		4,230	14 383,41	7 383,12	0,00	5 081,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

Assainissement Collectif Régie - COM COM PAYS APT LUBERON -ASSAINISSEMENT REGIE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 975 894,07					266 204,97	44 130,70	0,00	11 073,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 975 894,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	16/06/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	16/06/2016
L	Logiciels	5	16/06/2016
L	Matériel de transport et véhicules	5	16/06/2016
L	Mobilier	10	16/06/2016
L	Matériel bureau, informatique, téléphonie, reprogr	5	16/06/2016
L	Réseaux	40	16/06/2016
L	Agencements et aménagements de terrains	15	16/06/2016
L	Coffres forts	10	16/06/2016
L	Plantations d'arbres, arbustes, massifs	15	16/06/2016
L	Matériel et outillage industriel	15	16/06/2016
L	Matériel spécifique d'exploitation	10	16/06/2016
L	Installations complexes spécialisées	40	16/06/2016
L	Construction bâtiments publics	30	16/06/2016

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	7 700,00		16 391,00	24 091,00	0,00	24 091,00
COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION	7 700,00	31/12/2022	1 891,00	9 591,00	0,00	9 591,00
Dépréciations (2)	385 300,00		120 816,00	506 116,00	22 979,00	483 137,00
DEPRECIATION COMPTE CLIENTS	385 300,00	31/12/2022	120 816,00	506 116,00	22 979,00	483 137,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	393 000,00		137 207,00	530 207,00	22 979,00	507 228,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		741 238,00	741 238,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		268 275,00	268 275,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	268 275,00	268 275,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		472 963,00	472 963,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	350 650,00	350 650,00
020	Dépenses imprévues	122 313,00	122 313,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	741 238,00	2 234 376,52	0,00	2 975 614,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 393 234,00	III 2 393 234,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 393 234,00	2 393 234,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	12 144,00	12 144,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 369,00	2 369,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 471,00	1 471,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 917,00	1 917,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	19 700,00	19 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	145 224,00	145 224,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	744,00	744,00
28155	Outils industriel	2 227,00	2 227,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	62 035,00	62 035,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	774,00	774,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	46 668,00	46 668,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	485 812,00	485 812,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	21 470,00	21 470,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 210,00	1 210,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 014,00	4 014,00
28184	Mobilier	728,00	728,00
28188	Autres	232,00	232,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 584 495,00	1 584 495,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 393 234,00	1 080 419,65	1 338 298,00	0,00	4 811 951,65

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception en préfecture : 28/04/2022

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 975 614,52
Ressources propres disponibles	IV	4 811 951,65
Solde	V = IV – II (6)	1 836 337,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	310 335,67
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	310 335,67
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 537 973,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	8.77
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2016001 PR TRAV 2016-2018	1 567 150,00	-66 800,00	1 500 350,00	1 339 057,97	161 292,03	0,00
2018 ACR 001 STEP LE CHENE	9 497 453,00	45 705,00	9 543 158,00	8 787 573,38	755 584,62	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Technicien Principal de 1ère Classe	B	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,40	0,00	16,40	0,80	15,60	16,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent eau et assainissement				0,00	A SPIC	A CDI
Agent eau et assainissement				0,00	A SPIC	A CDI
Assistante administrative				0,00	A SPIC	A CDI
Assistante administrative				0,00	A SPIC	A CDI
Chargé d'accueil et administrative				0,00	A SPIC	A CDI
Chargé de mission autosurveillance				0,00	A SPIC	A CDI
Chargé de relation usagers				0,00	A SPIC	A CDI
Directeur adjoint				0,00	A SPIC	A CDI
Electromécanicien				0,00	A SPIC	A CDI
Exploitant STEP				0,00	A SPIC	A CDI
Responsable pôle exploitation				0,00	A SPIC	A CDI
Technicien SPANC				0,00	A SPIC	A CDI
Technicien chargé des marcbés				0,00	A SPIC	A CDI
Technicien eau et assainisseùe,t				0,00	A SPIC	A CDI
Technicien exploitation				0,00	A SPIC	A CDI
Technicien études et travaux				0,00	A SPIC	A CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-2° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements des communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements des communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex :

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de réception : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

Assainissement Collectif Régie - COM COM PAYS APT LUBERON -ASSAINISSEMENT REGIE - BP - 2022

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
AGENTS MIS A DISPOSITION	C	0	30 000,00
TOTAL GENERAL	C	0	30 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/04/2022

Présenté par (1) LE PRESIDENT,
A CC PAYS APT LUBERON - le 14/04/2022

(1) LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A CC PAYS APT LUBERON -, le 14/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AILLAUD JEAN	
ARNAUD-DELOY VERONIQUE	
AUBERT LUCIEN	
BAGNIS BENJAMIN	
BAILLARD PATRICIA	
BAUMEL GERARD	
BELLOT CHRISTIAN	
BLANC EVELYNE	
BONNELLY GISELE	
BONNET MARYSE	
BONNET YANNICK	
CALAS MARTINE	
CARBONNEL CHARLOTTE	
CARMINATI CHRISTOPHE	
CELCE CELINE	
CICERO ROLLAND	
CULO JEAN-LOUIS	
ESPITALIER PATRICK	
FARGE FRANCIS	
GREGOIRE LAURENCE	
HAUCOURT JEAN-PIERRE	

Accusé de réception en préfecture
004 200940624 20220414 2022 67 BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HAUPTMANN MATHIAS	
ISNARD ROGER	
ISSON SANDRINE	
LE ROY LAURENCE	
LECOURT ANDRE	
LETTERON GAËLLE	
MALBEC CHRISTIAN	
MARCEAU YVES	
MAROS CEDRIC	
MERLE PATRICK	
MILLE LUC	
PASQUINI SYLVIE	
PEIRERA SYLVIE	
PERELLO DIDIER	
PESSEMESSE AMELIE	
RAGOT PASCAL	
RIPERT GILLES	
ROUX FREDERIC	
SACCO FREDERIC	
SANTONI DOMINIQUE	
SELLIER CLAIRE	
SIAS EMILIE	
SIAUD PATRICK	
TAILLIER ISABELLE	
TARTANSON PIERRE	
THEVENIAU DOMINIQUE	
TURC SYLVIE	

Certifié exécutoire par (1) LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20220414-2022-57-BF
Date de télétransmission : 28/04/2022
Date de réception préfecture : 28/04/2022